

Tél: **04 68 11 46 36**
77 Rue Aimé Ramond
11000 Carcassonne

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

//////////////////// **AUTORISATION ÉLÈVE MAJEUR** //////////////////////////////////////

Je soussigné(e) **M, M^{me}**,

Inscrit(e) en classe de :
pour l'année scolaire 2022- 2023

Adresse :

Déclare, en qualité de majeur, pouvoir assurer les démarches administratives suivantes:

- signature des documents scolaires,
- signature d'autorisations ponctuelles de sortie,
- justificatifs d'absence et retard,
- réception des bulletins.

Informe l'établissement de mon adresse personnelle

(à remplir si différente de l'adresse indiquée sur le dossier d'inscription)

Adresse :

Code postal : : Commune :

Tél. (personnel) : Fax. :

Adresse E-mail :

Pour accord, Les parents ou le tuteur légal

Dans l'hypothèse où les deux parents sont titulaires de l'autorité parentale, l'accord peut être signée par un seul d'entre eux, le parent signataire garantissant que le second titulaire de l'autorité parentale consent également audit accord

Faire précéder la(les) signature(s) de la mention «lu et approuvé»

Signature du jeune majeur

..... **OBSERVATIONS**

L'établissement se réserve le droit d'informer et de communiquer avec le Responsable Payeur du jeune (parent ou tuteur) pour les motifs :

- de contrôle des absences et retards
- d'autorisations ponctuelles de sortie
- de communication des informations administratives
- de communication de bulletin de retenues et autres sanctions
- de communication des enseignants
- de communication de bulletin de notes et avis d'orientation
- d'informations sur les actions proposées par l'établissement.

Un élève majeur est tenu, à l'instar d'un élève mineur, de respecter le règlement intérieur de l'établissement qu'il aura nécessairement signé.

En cas de tricherie constatée, cette autonomie sera annulée.

Sur demande de votre part, un double de ces formulaires sera envoyé pour information.